

## TERMES ET CONDITIONS DE RÉSERVATION

### QUESTIONS ET INFORMATIONS

---

Pour toutes questions, informations ou suggestions en lien avec nos politiques et conditions d'utilisation, veuillez nous contacter par courriel s.v.p. à l'adresse suivante :

[info.velectrik@destinationsherbrooke.com](mailto:info.velectrik@destinationsherbrooke.com)

### VALIDATION DE VOS COORDONNÉES

---

Au moins 15 minutes avant le départ de votre tour, rendez-vous au point de rencontre de votre guide, au bureau d'information touristique, situé au 785 rue King Ouest. Une fois sur place, vous aurez à signifier votre présence au préposé du Bureau d'information touristique et lui présenter deux cartes d'identité avec photos (permis de conduire et carte d'assurance maladie ou passeport). Vous devrez également signer le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques.

### COÛT DE 85 \$ (TAXES INCLUSES) POUR UN TOUR GUIDÉ DE GROUPE

---

Lorsque vos coordonnées ont été validées et que le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques a été signé, vous devez payer votre tour guidé, **au montant de 85\$ taxes incluses**, par personne, avant votre départ, au préposé du bureau d'information touristique.

### FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES RISQUES OBLIGATOIRE

---

Il est obligatoire de remplir et signer le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques pour avoir accès à votre réservation ou tour guidé.

### ÂGE MINIMAL : 18 ANS OU PLUS OU DÉTENTEUR D'UN PERMIS DE CLASSE D6

---

L'utilisateur doit être âgé de 18 ans ou plus ou être détenteur d'un permis de classe D6 (cyclomoteur). Votre permis de conduire vous sera demandé lors de la prise de possession de l'équipement. Vous devez consulter les normes de la SAAQ : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo-electrique/>.

### PORT DU CASQUE DE PROTECTION OBLIGATOIRE

---

Pour éviter la propagation de la COVID-19, nous vous conseillons d'apporter votre propre casque de protection. La location de casque est toutefois disponible au besoin, simplement le mentionner lors de

votre visite. Vous devez consulter les normes de la SAAQ : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo-electrique/> .

### **BRIS, PERTE, VOL OU RETARD : L'USAGER A LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉQUIPEMENT LOUÉ**

---

Dans l'éventualité de bris ou d'usure causés aux équipements, ou encore d'une perte d'équipement, des frais correspondants à la réparation ou au remplacement vous seront facturés.

### **TOUR GUIDÉ – POLITIQUE D'ANNULATION**

---

Si vous souhaitez faire une demande d'annulation, veuillez la faire par courriel à [info.velectrik@destinationsherbrooke.com](mailto:info.velectrik@destinationsherbrooke.com). Veuillez prévoir 2 jours ouvrables pour le traitement complet de votre demande.

### **COVID-19**

---

Le jour de votre réservation:

- Restez à la maison si vous ressentez des symptômes liés au coronavirus (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?gclid=Cj0KCCQjwreT8BRDTARIsAJLI0...>);
- La courtoisie à l'égard du personnel en place et le respect des mesures sanitaires en vigueur au Bureau d'information touristique sont requis (distanciation physique, étiquette respiratoire, lavage des mains, etc.).
- Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur du Bureau d'information touristique.
- Notez que tous les points de contact des équipements sont désinfectés entre chaque usager et que les surfaces fréquemment utilisées sont désinfectées régulièrement.